



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 97 ans Yvonne Arbeit née Geiss le 10 mars
- 92 ans Jeanne Sturchler née Bissel le 03 mars
- 90 ans Hélène Marlier née Adalid le 04 mars
- 90 ans François Metzger le 20 mars
- 89 ans Jeanne Sinniger née Fluck le 30 mars
- 87 ans Albert Koerper le 08 mars
- 87 ans Lucia Carriero née D'Amico le 12 mars
- 86 ans Maurice Rosenfeld le 08 mars
- 86 ans Rosa Giancaterino née Di Fabio le 12 mars
- 86 ans Huguette Henna née Homatter le 21 mars
- 86 ans Paulette Burger née Ziegler le 27 mars
- 86 ans Marthe Rapp née Brunner le 29 mars
- 83 ans Lucienne Prax née Kohler le 04 mars
- 81 ans Claude Munch le 1er mars
- 81 ans Jacqueline Hoog le 04 mars

Naissances

- Ménaël 19/12/2018 fils de Noureddine Akrimi et Julie Claudepierre
- Amélia 10/01/2019 fille de Régis Hohler et Zora Moumen

Décès

- 13/01/2019 Georges Doppler à l'âge de 80 ans



Les grands Anniversaires

Au cours des mois de décembre et de janvier, nous avons célébré les
 - 85 printemps de Fernand Tschupp
 - 85 printemps de Henri Lux

Encore merci pour leur accueil très chaleureux !



Fernand Tschupp



Henri Lux

Conseil municipal des Enfants

Bal de Carnaval du CME

Le mardi 05 mars de 18h à 20h à la salle des fêtes de Sierentz.
 Pour tous les enfants de primaire de Sierentz.
 Entrée : 2 € (au profit de l'association "Vaincre les maladies lysosomales" pour Hugo et Emma)

le 05 mars

Carnet	Conseil Municipal des Enfants	À la Une	Voeux	Conseil Municipal	Associations Loisirs	Solidarité	Enfance Jeunesse	Infos pratiques	Environnement	Manifestations
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 6	p. 7	p. 7	p. 8	p. 9	p. 10	p. 11

Journées Citoyennes

La commission municipale « Environnement » souhaite impliquer les habitants de Sierentz en leur proposant des chantiers participatifs dans le cadre de 3 journées citoyennes en 2019.

Les aménagements du parc du domaine Haas sont en train d'être réalisés. Un chantier aura pour but de planter une haie vive et fruitière qui délimitera les limites du parc sur son versant sud. D'une longueur de 250 m, cette haie constituée d'espèces locales apportera une biodiversité propice au développement naturel du parc ainsi que des récoltes de fruits accessibles aux habitants.

Une première journée citoyenne aura lieu le Samedi 16 mars 2019 de 13h30 à 17h.

Cette plantation est soutenue et cofinancée par le département du Haut-Rhin dans le cadre du programme Gerplan.

D'autres journées citoyennes vous seront proposées et vous seront communiquées dans le Sierentz infos – n'hésitez pas à vous manifester !

Ce chantier est ouvert à tous, petits et grands seront les bienvenus – plus de 150 arbustes et arbres seront à planter !

Pour vous inscrire, il suffit de prendre contact avec la Mairie de Sierentz auprès de Juan : animation@mairie-sierentz.fr.

Une collation bien méritée sera offerte à tous les participants en fin d'après-midi.



Le Maire, Jean-Marie BELLIARD, a présenté ses vœux à la population pour cette Nouvelle Année, au cours de la traditionnelle Cérémonie des Vœux, le 17 janvier dernier. Cette soirée fut rythmée par les notes colorées de la Musique Municipale Concordia, sous la direction de son chef, Nicolas JARRIGE.



En introduction, Marie-Thérèse ROZAN, 1^{ère} Adjointe au Maire, a salué l'assistance, nombreuse, et a présenté ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

La vie associative a été mise à l'honneur par Stéphane Dreyer, Adjoint au Maire, au travers de la diffusion d'une vidéo réalisée pour la manifestation « Sierentz à Cœur ouvert ». Pas moins de 2000 membres composent ces clubs et associations sierentzois. Stéphane Dreyer a mis en avant l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans ces clubs. C'est grâce à eux qu'il y a un tissu associatif si riche à Sierentz.

Aimé FRANCOIS, Adjoint au Maire, a évoqué le formidable succès rencontré par le dernier Marché de Saint Nicolas, et notamment la vente des Bredala.

Le bénéfice récolté lors de ces 3 jours a été redistribué :

- à l'Association Main dans la Main de Saint-Louis (2 500 €)
- à l'association GASPARD de Kembs (1 500 €)



Edith BELLIARD, Présidente des Donneurs de Sang de Sierentz, a honoré les donateurs de sang méritants :

Médaille de Bronze
3^{ème} Niveau – 25 dons

FRITSCH Emilie
BRUNO Raphaël
MARTIN Samuel
BELLIARD Virginie

Médaille de Bronze
4^{ème} Niveau – 45 dons

SINNIGER Joëlle
NEMAUZAT Maryse

Lauren MEHESSEM, Conseillère Municipale déléguée, a présenté les actions du Conseil Municipal des Enfants. En 2018, un mandat s'est clôturé. Le plus grand projet de l'année passée du CME fut la 2^{ème} édition de Sie'roulette. La soirée fut également l'occasion de revenir sur la campagne menée pour l'élection des nouveaux Conseillers Municipaux Enfants et de présenter ces derniers.



Lors de son discours, Jean-Marie BELLIARD, a annoncé une « année de transition » pour 2019. L'équipe municipale a su anticiper et prévoir afin de réaliser les équipements nécessaires pour une ville de la taille de Sierentz :

- Le centre technique municipal et le centre d'incendie et de secours ont été inaugurés en octobre dernier ;
- L'école Jacques Schmidt s'est enrichie de 2 salles de classe supplémentaires ;
- La nouvelle école maternelle Picasso devrait accuei-

- rir les enfants pour la prochaine rentrée scolaire ;
- Les travaux de reconstruction du Complexe sportif ont démarré ;
- La réhabilitation du site de l'ancienne gravière se fera dans une démarche de sanctuarisation et de protection de la faune et de la flore ;
- Une vision d'avenir Sierentz 2030-2050 a été menée avec un bureau d'études d'urbanisme. La population a été invitée à partager cette réflexion afin de pouvoir construire ensemble notre cité.

Monsieur le Maire a salué les clubs sportifs sierentzois, qui, malgré le fait d'être en partie privés de leurs installations sportives, continuent avec opiniâtreté et volonté de poursuivre le sport à Sierentz. Il a également salué l'engagement et l'esprit de corps qui règne au sein des Sapeurs Pompiers de Sierentz.



Jean-Marie BELLIARD a évoqué la collaboration avec les services de Saint-Louis Agglomération. « Voici 2 ans que nous travaillons ensemble ». Il existe de nombreux domaines où il n'est plus possible de réaliser à l'échelon communal mais la Commune doit rester un ancrage et un lieu de décision de proximité.

Cette année 2019 est la dernière du mandat débuté en 2014. Elle sera aussi une année anniversaire de 40 années de fonction de maire pour Jean-Marie BELLIARD, qui a annoncé ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Monsieur le Maire a remercié son Conseil Municipal ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur investissement tout au long de l'année.

Il a conclu ses propos en assurant avoir confiance en l'avenir : « je suis sûr que les générations qui vont se succéder trouveront le bon chemin ».

Remise de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

- **VERMEIL à Joseph HAABY** pour ses 30 années d'engagement au service de la Ville de Sierentz. Il est entré à la Commune en mars 1988, en qualité d'Ouvrier professionnel. D'une grande disponibilité, il est une personne incontournable pour tout ce qui concerne les réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage public ainsi que les bâtiments communaux et constitue la mémoire vivante de Sierentz.
- **OR à Marie-Thérèse ROZAN**. Elle s'est investie depuis 35 années sans ménagement, avec détermination, vision et générosité dans la vie municipale. Elle a participé aux mutations successives de la Commune et a marqué son action de son empreinte. Entrée au Conseil Municipal en 1983, elle est 1ère Adjointe au Maire depuis 2008.
- **OR à Pascal TURRI**, pour ses 35 années d'investissement dans la fonction publique territoriale dont 30 années passées à la Commune de Sierentz. Entré en 1983, il occupe le poste d'attaché principal faisant fonction de Directeur Général des Services depuis octobre 1988. Par sa grande connaissance des dossiers, par le sérieux de son travail, il est une personne-clé au niveau du fonctionnement du Conseil Municipal et des relations avec la population et a su organiser les services municipaux de manière parfaite. Il quittera ses fonctions le 08 février 2019 pour voguer vers de nouveaux horizons. Il rejoindra le Cabinet du Président de la M2A.



Séance du 21 janvier 2019

Débat d'orientation budgétaire 2019

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté par le maire à son assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal a pris acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire, préalable au vote du budget primitif 2019.

Affaires financières

Autorisation de crédits

Dans le cadre de la réfection de la rue Clémenceau, la Ville souhaite procéder au renforcement du réseau AEP (Alimentation en Eau Potable), sur le tronçon allant de la rue du Château à la rue de la Fontaine. Le Conseil Municipal a autorisé l'engagement de dépenses nouvelles en section d'investissement pour le budget 2019 Eau et Assainissement, avant le vote du budget primitif 2019 pour un montant de 115 000 € afin de permettre l'engagement de l'opération.

Affaires financières - Subventions

A la suite de l'incendie de la salle omnisports au complexe sportif, l'accès à l'ensemble des installations a été interdit le temps de la sécurisation des lieux.

Durant cette période, le FC Sierentz a été dans l'obligation de mettre son agent d'entretien en chômage technique et lui assurer le maintien de son salaire, pour un montant de 1 515,45 €.

L'assurance indemnisant la Ville au titre de cette perte de salaire, le Conseil Municipal a décidé de verser au FC Sierentz, une subvention de 1 515,45 € au titre du préjudice subi.

Lotissement « Les Côteaux Verts » - Incorporation des voiries et réseaux dans le domaine public communal

Suite à la demande de la Sarl Les Coteaux, actuel propriétaire des parcelles, de transfert et d'intégration des voiries formant le lotissement Les Coteaux verts dans le domaine communal et vu la réception des ouvrages sans réserve, le Conseil Municipal a décidé de transférer sans indemnité, la propriété de l'ensemble des voiries et des équipements communs du lotissement Les Coteaux Verts dans le domaine communal.

Le lotisseur s'est engagé à demander aux futurs acquéreurs des parcelles, une retenue de garantie du prix

de vente du terrain, afin de couvrir d'éventuels dommages causés à la voirie, lors des travaux de construction.

Personnel communal – tableau des effectifs

Vu le fonctionnement et l'accroissement de travail au sein des services administratifs, la durée hebdomadaire de temps de travail d'un adjoint administratif territorial a été portée à 35h à compter du 1er février 2019. Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs en ce sens.

Convention pour l'élimination des déchets non ménagers

Dans le cadre du déploiement des bacs de collecte par Saint-Louis Agglomération, certains usagers, dont les administrations, sont assujettis à la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets assurés par Saint-Louis Agglomération.

Le prix au litrage s'élève à 0,63€. Les bacs mis à disposition de la Ville représentant un coût total annuel de 5 159,70 €. Une convention a été signée en ce sens avec Saint-Louis Agglomération. Le Conseil Municipal en a pris acte.

Elections professionnelles

Le Conseil Municipal a pris acte de la composition du Comité Technique et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

Représentants du personnel (résultant du scrutin du 6 décembre 2018)

Titulaires :

Mme BILGER Sabine, M. VIZCAINO Juan, M. HAABY Jonathan

Suppléants :

Mme RAPP Estelle, M. SUTTER Laurent, Mme ILTIS Valérie

Représentants de la collectivité (résultant de la désignation de l'Autorité territoriale)

Titulaires :

M. BELLARD Jean-Marie, M. GLASSER Patrick, Mme BARTH Catherine

Suppléants :

M. DREYER Stéphane, Mme ROZAN Marie-Thérèse, M. BOEGLIN Martin

Le compte-rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr



Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : Cette petite rue a porté dans l'Histoire successivement le nom d'un couvent suisse puis d'une capitale européenne. Quelle est-elle ?

Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...



Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de janvier.

Cette rue s'est fait appeler successivement Taubengasse puis Hallwilstrasse. Quel est son nom à présent ?

Il s'agit de l'actuelle rue de la Liberté.

Hallwil fait référence à la famille noble de Hallwil, d'une commune suisse du canton d'Argovie. Les Hallwill sont possessionnés à Sierentz jusqu'en 1522 où leurs biens passent par alliances aux Waldner de Freundstein.

La famille des Hallwil, de la petite noblesse argovienne, s'est distinguée à maintes reprises au fil de son histoire plus de huit fois séculaire : sur les champs de bataille de la Confédération, dans les cours européennes, dans les sciences, la politique, le commerce et la finance.

Solidarité

Ligue contre le cancer

Chaque année le Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer organise la quête à domicile dans notre commune.

Les quêteurs bénévoles de notre commune se sont à nouveau totalement investis pour cette noble cause en 2018. Ils ont sillonné les différents quartiers de la commune et nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement.

Un grand merci également aux généreux citoyens de Sierentz pour leurs dons et leur accueil envers les quêteurs. Les personnes désirant renforcer l'équipe de quêteurs sont les bienvenues.



Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact,

- soit en Mairie au **03 89 81 51 11**
- soit avec la déléguée locale, Marie-Thérèse Bisel, au **03 89 81 56 41** ou **06 13 58 63 32**

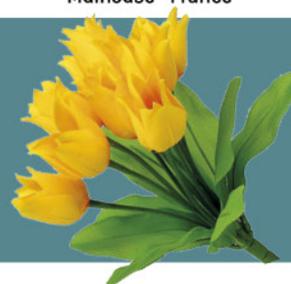
Opération « Tulipes à cœur »

Vente à l'Hyper U, à la Pâtisserie Schueller et chez Feuilles et Fleurs les 28 février, 1^{er} et 02 mars, pour l'IRHT (Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation) du professeur Hénon.

28 février, 1^{er} et 02 mars



Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation
Mulhouse - France



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°56 Edition de Sierentz

Pour être bien dans ses baskets, une séance de yoga, quoi de plus chouette !

Lors de la pause méridienne, les enfants de moyenne section ont la possibilité de participer à des séances d'initiation yoga avec Séverine. Pourquoi du yoga ? Pour essayer de dompter ses émotions et mieux connaître son corps, mais aussi pour partager un moment de détente et de rigolade !



Nous avons la solution !

Ils dorment dans votre garage ou votre grenier. Ils vous encombrant mais vous ne voulez pas les jeter. Les animateurs, à travers leurs projets, vont leur donner une seconde vie.

Dans le cadre de l'aménagement du jardin des Barbapapas, nous recherchons un vaisselier. Il sera utilisé pour permettre aux enfants de troquer leurs livres.

Pour s'occuper de nos poules sans s'enfoncer dans la terre, nous aurions besoin de dalles extérieures.

Afin de donner du style à notre P'tit Péri, nous sommes en quête de : banquettes, fauteuils, étagères, tables et chaises intérieures et extérieures.

Adressez-nous les photos de vos trésors à ce mail : periscolaire@mairie-sierentz.fr
Merci d'avance



La paroisse Saint Martin communique...

Les dix paroisses du secteur de SIERENTZ publient un bulletin mensuel d'une vingtaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ». Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc. Le montant de l'abonnement (8€) est encaissé au cours du mois de février par les porteurs.

Si vous n'êtes pas abonné(e) vous pouvez, pour le recevoir, vous adresser au presbytère par e-mail : terredepromesses@orange.fr ou par téléphone **03 89 81 54 20** en indiquant vos nom, prénom et adresse, ou remplir une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église et la déposer dans la boîte aux lettres du presbytère au 5, rue Poincaré.

Permanences

Le Cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis tient des permanences à Sierentz, à la Bascule (2 rue du Maréchal Foch), tous les 4èmes jeudis du mois, de 17h30 à 19h.

Prochaine date : le **28 février**

Pour tout renseignement : **03 89 68 41 98**

Environnement

Consignes de tri

Les élus de Saint-Louis Agglomération ont placé la prévention et la réduction des déchets comme axe prioritaire de leur politique. Plusieurs principes généraux ont été actés parmi lesquels l'utilisation exclusive de nou-

veaux bacs achetés par Saint-Louis Agglomération et mis à disposition des usagers.

Depuis le 28 janvier 2019, de nouvelles consignes de tri sont appliquées à l'ensemble des usagers des 17 communes du Pays de Sierentz.

Les sacs posés à côté des bacs distribués ainsi que les bacs non-conformes ne seront plus collectés.

Les erreurs de tri seront signalées par un autocollant rouge apposé sur le bac et celui-ci ne sera pas collecté.

Ordures ménagères

Les consignes de tri

Au courant du dernier trimestre 2018, l'ensemble des 17 communes du pays de Sierentz sera doté de bacs à ordures ménagères. Seul le nouveau bac sera collecté à compter de sa réception.

Dans le bac, je jette les déchets ménagers résiduels :



Emballages, sacs et films en plastique

Pots et barquettes en plastique

Articles d'hygiène

Litière animale

X Présentez votre bac couvercle fermé, les surplus de déchets et les sacs à côté des bacs ne sont pas collectés.
X Sortez votre bac la veille au soir.

COMMUNES	JOUR DE COLLECTE*
Kœtzingue Magstatt-le-Bas Stetten Uffheim Waltheim	Lundi
Brinckheim Helfrantzkirch Kappelen Magstatt-le-Haut Wahlbach Zaessingue	Mardi
Geispitzen Rantzwiller Steinbrunn-le-Haut	Mercrèdi
Landser Schlierbach	Jeudi
Sierentz	Vendredì

x 10 gestes pour réduire ses déchets :

- X Composter à domicile
- X Acheter des produits moins emballés
- X Lutter contre le gaspillage alimentaire
- X Apposer un autocollant stop pub
- X Eviter les produits jetables en plastique
- X Limiter sa consommation de papier
- X Donner/vendre ses vêtements
- X Utiliser un sac réutilisable ou cabas
- X Donner et réparer les objets d'occasion
- X Privilégier les produits naturels



* En cas de jour férié, vous pouvez consulter le calendrier des jours de rattrapage sur : www.agglo-saint-louis.fr rubrique Eco-citoyen

Déchets recyclables

Apportez-les dans les points d'apport volontaire !

Le tri, c'est facile !



Bouteilles et flacons en plastique vides

Briques alimentaires

Papiers, journaux, cartons d'emballages

Emballages métalliques / cahettes

Pensez à enlever les bouchons et couvercles !



Bouteilles, pots et bocaux en verre

x Quelques conseils :

- x Pensez au voisinage : déposez vos déchets de 8 h à 20 h.
- x Coupez votre moteur pendant le déchargement.
- x Ecrasez vos bouteilles plastiques dans le sens de la largeur et coupez vos cartons.

X Ne rien déposer à côté/sur les conteneurs.

Pour connaître l'emplacement des points d'apport volontaire les plus proches de chez vous rendez-vous sur : www.agglo-saint-louis.fr rubrique Eco-citoyen

Initiative citoyenne participative.

Un groupe de Sierentzois bénévoles a pris l'initiative d'organiser des actions de nettoyage de notre environnement direct afin de soutenir les efforts menés par le personnel communal, contraint de ramasser des déchets abandonnés dans la nature, ou jetés aux abords des routes par des automobilistes négligents.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, plus d'infos sur Facebook : Sierentz # agir pour notre environnement et notre futur #

La Ville de Sierentz soutient cette démarche citoyenne en fournissant le matériel nécessaire à cet engagement - sacs poubelles, gants,...- et encourage toutes les bonnes volontés à contribuer au « Bien Vivre à Sierentz ».



Sierentz # Agir pour notre environnement et notre futur # >

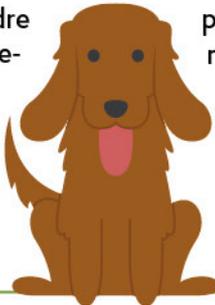
👤 Groupe public · 31 membres

Déjections canines

Des installations avec distributeurs de sachets pour déjections canines sont installées à différents endroits de la Commune (rue de la Marne, rue des Tisserands, rue du Mal Joffre, autour de la gare, etc...).

La Ville a mis ces équipements en place dans le cadre d'une démarche incitative à l'attention des promeneurs et de leurs chiens afin de maintenir les trottoirs et les espaces verts propres et agréables.

Ils ont été installés pour le bien-être de tous, ce qui ne déresponsabilise pas les propriétaires de canidés de ramasser, emporter et déposer



les sachets dans la prochaine corbeille de propreté ou même dans leur propre bac à déchets personnel.

Devant le constat de diverses incivilités (sachets déposés sur la voie publique, voire dans des propriétés privées, prise excessive de sachets, etc.), la Commission municipale Environnement a décidé de réduire l'alimentation en sachets de ces déviateurs.

Alors, pensez à prévoir vos sachets lors de votre promenade quotidienne, sachets qui sont également disponibles dans le commerce.

Journée « Ecosportive »

A l'initiative d'Antony, coach sportif à l'Orange Bleue, et avec le soutien de la commission municipale « Environnement », se tiendra à Sierentz une première **journée Ecosportive**.

Ce projet consiste en l'organisation d'un événement gratuit et convivial, en extérieur, pour faire découvrir et initier ceux qui le souhaitent à une nouvelle discipline appelée « **plogging** », combinaison du mot suédois plocka upp (ramasser) et de jogging. Celle-ci allie une activité cardio-vasculaire (marche ou course à pied) et en bonus (pour ceux qui le souhaitent) des notions de renforcement musculaire (positions techniques - fentes, squats, etc.) tout en ayant une dimension écologique puisque le but est de ramasser des déchets au sol.

le 31 mars

Cet événement, ouvert à toutes les personnes qui souhaitent découvrir cette pratique, se déroulera le **Dimanche 31 Mars de 9h45 à 12h** - Point de départ L'Orange Bleue à Sierentz.

Pour participer, l'inscription s'effectue préalablement à l'Orange Bleue de Sierentz :

22, rue du capitaine Dreyfus, ZAC Hoell (Derrière Jardiland) - Clôture des inscriptions le 17 Mars 2019.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de places sera limité.

Si vous souhaitez vous assurer qu'il reste des places avant de vous déplacer, n'hésitez pas à contacter au préalable le 09 66 85 55 85.

Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 19 février

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Mia a onze ans quand elle noue une relation hors du commun avec Charlie, un lion blanc né dans la ferme de félins de ses parents en Afrique du Sud. Tous deux grandissent comme frère et sœur et deviennent vite inséparables. Trois ans plus tard, Charlie est devenu un lion imposant. Mia découvre alors le secret que cache la ferme : son père vend les lions à des « chasseurs de trophées ». Mia n'aura désormais qu'une obsession : sauver Charlie, à tout prix.

Les aventures du jeune Rémi, orphelin recueilli par la douce Madame Barberin. A l'âge de 10 ans, il est arraché à sa mère adoptive et confié au Signor Vitalis, un mystérieux musicien ambulancier. A ses côtés, il va apprendre la rude vie de saltimbanque et à chanter pour gagner son pain. Accompagné du fidèle chien Capi et du petit singe Joli-Cœur, son long voyage à travers la France, fait de rencontres, d'amitiés et d'entraide, le mène au secret de ses origines...



à 15 h



à 20 h

CARNAVAL FC SIERENTZ

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

ALEX LA KOSTA
EL PATRON

23 FÉVRIER

8 € + 1 CONSO (PRÉVENTE) - 10 € (SUR PLACE)
TARTES FLAMBÉES SUCRÉES & SALÉES - VIENNOISES
ENTRÉE OFFERTE - 12 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
SALLE L'AGORA - SIERENTZ - 19H00
INFOS & RÉSA : 06.18.61.55.22 & f CARNAVAL FC SIERENTZ



Déjeuner dansant

Prochaine date : le 27 février

Déjeuner dansant à partir de 11 h 30 à la Salle des Fêtes de Sierentz suivi du thé dansant habituel à 14 h.

Entrée du thé dansant : 5 €

Thème : Carnaval

Bal masqué avec remise de prix.

le 27 février

Chœur en Portée chante à votre rencontre

Le samedi 02 mars à 20h à la salle L'Agora de Sierentz

Chœur en Portée met son cœur et sa voix au service de la Banque Alimentaire, dans ce nouveau spectacle haut en couleurs, en rythmes et en tubes actuels ou intemporels.

Tarifs : 10 € / 5 €

le 02 mars

AGENDA

Février

- | | | |
|----|-----------------------------------|---------|
| 19 | Cinéma | page 11 |
| 23 | Carnaval – Football Club Sierentz | page 11 |
| 27 | Déjeuner dansant | page 11 |
| 28 | Opération Tulipes à Cœur | page 7 |

Mars

- | | | |
|---------|------------------------------------|---------|
| 01 - 02 | Opération Tulipes à Cœur | page 7 |
| 02 | Concert de Chœur en Portée | page 11 |
| 05 | Bal de carnaval – CME | page 2 |
| 16 | 1 ^{ère} Journée Citoyenne | page 3 |

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : février 2019.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr

Impression : Alsagaphic, Rixheim. Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, documents remis.